

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 24 octobre 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Eric LE DISSÈS - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christophe AMALRIC représenté par Roland GIBERTI - Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Maryse JOISSAINS MASINI.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

### ENV 016-6990/19/BM

#### ■ Approbation d'un avenant à la convention 2019 de soutien financier à l'Association Les Amis d'Enercoop Paca MET 19/12311/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le Bureau de la Métropole a approuvé, le 20 juin 2019, une convention de soutien financier à l'association Les Amis d'Enercoop Paca au titre de l'exercice 2019. Cette convention prévoit une contribution au projet de faire émerger des projets de production d'énergie photovoltaïque de moyennes puissances et d'accompagner les démarches citoyennes, en parallèle de l'identification de sites potentiels pour porter ces projets, sous forme d'une subvention de 9.984,00 euros.

Suite à des erreurs matérielles dans la production de cette convention, il est nécessaire de passer un avenant afin de rectifier le budget présenté par l'association, qui a été traduit de façon erroné dans la convention.

Ainsi, le montant total de l'opération s'élève à 24.960 euros et non 28.260 euros comme indiqué dans la convention (ce dernier chiffre correspondant en fait au budget de l'association et non de l'action soutenue). Le montant de la subvention accordé reste cependant identique.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Signé le 24 Octobre 2019  
Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2019

- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération ENV001-3648/18/CM du 22/03/2018 portant l'organisation de la compétence Energie ;
- La délibération ENV 017-6175/19/BM du 20 juin 2019 portant Attribution d'une subvention à l'association Les Amis d'Enercoop Paca - Approbation d'une convention ;
- La délibération FAG 21-5718/19/CM du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

**Oùï le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Qu'il est nécessaire de corriger les erreurs matérielles dans la rédaction de la convention de soutien financier 2019 à l'association les Amis d'Enercoop Paca ;
- Que ces erreurs ne modifient pas le montant de la subvention accordée.

**Délibère**

**Article 1 :**

Est approuvé l'avenant ci-annexé à la convention de soutien financier 2019 à l'association les Amis d'Enercoop Paca.

**Article 2 :**

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cet avenant et tout document y afférent.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
La Conseillère Déléguée  
Industrie et Réseau d'énergie

Béatrice ALIPHAT

Signé le 24 Octobre 2019  
Reçu au Contrôle de légalité le 18 novembre 2019